

*Alors, après avoir essayé de croire que les lois des hommes avaient placé l'Amour au-dessus de tout, Elle finit par en mourir, comme on meurt d'une maladie incurable, ici, précipitée par les vicissitudes de l'existence ayant sacralisé en chagrin une histoire d'amour impossible. Il est des êtres qui meurent pour rien ! Et ceux qui survivent à cette épreuve qui fut destinée aux élus de l'Amour, finissent indubitablement par errer dans un espace clos, où la désolation provoque une impression de solitude immense ! Seules les consciences de ceux qui furent les jurés populaires de ce fait dit divers, occupent toujours les préoccupations des coupables, ayant été absous lors du procès qui s'était tenu, il y a de cela maintenant cinquante ans passés ! La mémoire aujourd'hui demeure intacte de cette absurdité ; les faits devenus événementiels, attestant de la sincérité des sentiments que les deux êtres avaient l'une pour l'autre, tourna au drame qui leva un souffle de colère sur la société de l'époque, héritière malheureuse d'une révolution échouée : celle de soixante-huit ! Le Président de la république ne put contenir son émoi livré nûment au grand public, face à cette tragédie de mœurs arrivant trop tard pour qu'il intervînt sur l'affaire devenue un argument de politique sociétale à caractère moralisateur !*

*« Comprenez qui voudra »*

*«Moi, mon remords ce fut La victime raisonnable Au regard d'enfant perdue Celle qui ressemble aux morts Qui sont morts pour être aimés.»*

*Paul Eluard, cité pour les circonstances.*

*« Ne m'en veuillez pas. je suis à bout de forces. Parce que la lucidité et la compréhension des choses et des êtres ne m'ont servi à rien. On me répète par les papiers que je reçois, que je suis coupable et j'en arrive à envier ceux qui le sont vraiment, qui rient dans la cour. Je ne pourrais plus jamais rire. On a fait une montagne avec rien. On me garde ici pour des faits très anciens nullement répréhensibles. Je n'arrête pas d'essayer de comprendre. Je tourne, je tourne dans ma tête les idées les plus noires. Je ne sais plus raisonner, réfléchir. J'ai peur pour les enfants. J'ai si peur. » Gabrielle Russier.*

*La douleur l'avait gagnée jusques aux tréfonds de son âme de sorte à en extraire une incompréhension. Épurée de toutes les vocations qui avaient suscité en Elle l'aptitude pour les Lettres dont Elle était agrégée, elle fut anéantie en quelques mois, après avoir compris que l'acharnement à son encontre ne connaîtrait point de répit tant que l'innocence de leur intention mutuelle ne fût établie ! Les tribunaux ne font pas de sentiment ; ce n'est point leur rôle : il donnèrent raison à l'absurde ! Satisfaisant l'opinion bourgeoise et confortant l'idée que le Rectorat se faisait de l'enseignement, le tribunal ignorait qu'il l'avait condamnée à mourir : « mourir d'aimer. » L'acharnement sur cet être eu une incidence majeure. Son jeune amant témoignera plus tard sous forme d'épilogue de cette aventure amoureuse interrompue par la force du pouvoir institutionnel : Jean Canal. Avril 2020.*

*«Les deux ans de souvenir qu'elle m'a laissés,*

*elle me les a laissés à moi,*

*je n'ai pas à les raconter.*

*Je les sens.*

*Je les ai vécus, moi seul.*

*Le reste, les gens le savent :*

*c'est une femme qui s'appelait Gabrielle Russier.*

*On s'aimait. On l'a mise en prison,*

*elle s'est suicidée.»*

*Christian Rossi .*